

Mairie Info

11 Septembre

2020

AGENDA

19 & 20 septembre,

Journées Européennes du Patrimoine. Visite guidée ou libre du Donjon et du jardin de 10h00 à 19h00.

Projection d'une visite filmée dans les granges.

Du 1er juillet au 20 septembre, exposition des photographies de Christian Thibaud dans le jardin.

Du 24 août au 27 septembre, exposition d'aquarelles, de pastels et d'huiles d'Hélène Kusnetsova au Donjon.

HORAIRES DE VOTRE MAIRIE

Réouverture progressive :

Lundi, mercredi, vendredi

De 9h00 à 12h30

Port du masque obligatoire

☎ 02 51 51 25 19



COVID19

Nos artisans, nos agriculteurs et nos commerçants ont du talent !

Soutenons-les en privilégiant les circuits courts

Ci-dessous, les principales informations issues du Conseil Municipal du 11 septembre 2020.

Administration générale – Finances - Personnel

Frais de garde

Le Conseil valide à l'unanimité le principe de remboursement des frais de garde (enfants, personnes âgées ou handicapées) des élus dans le cadre de leurs missions municipales, hormis pour ceux bénéficiant déjà d'une indemnité.

Transmission électronique des actes

Validation à l'unanimité d'une nouvelle convention pour la transmission électronique des actes aux différents représentants de l'état, intégrant les documents liés aux marchés publics.

Plateforme de démocratie participative

Le Conseil valide une journée de formation pour la mise en place d'une plateforme de démocratie participative, via E-collectivité, pour un montant de 540,00€. Cet outil s'inscrit dans les travaux de la commission Vie citoyenne et permettra une consultation numérique des bazogeais.

Vidéo-protection

Le Conseil s'est exprimé contre la poursuite de l'étude pour l'implantation de caméras de vidéo surveillance sur la commune. Ce programme, présenté par la Gendarmerie Nationale, prévoyait l'installation de vidéo-protection aux 4 routes et en centre bourg.

Recrutement

Le Conseil autorise Mr le Maire à procéder au recrutement d'un agent du patrimoine et de la communication pour occuper le poste de médiateur culturel, sur la base d'un contrat d'un an et 35 heures annualisées.

Convention BTS

La commune va signer une convention avec l'école CIPECMA de Chatellaillon pour accueillir une élève en BTS tourisme en alternance jusqu'à la fin août 2022. Elle sera rémunérée et la commune participera aux frais de scolarité. 2 élus se sont abstenus.

Modification d'un poste

Le poste d'agent de maîtrise, au sein des services techniques, est supprimé et remplacé par un poste d'agent technique. A compter du 14 septembre, le

poste est occupé par un agent nouvellement recruté: Danny Fonteneau.

Bâtiments-voirie-bâtiments communaux

Rénovation des projecteurs du Donjon

Le SyDEV a été chargé, par délibération du 06/09/2019, de la rénovation de la mise en lumière du Donjon et de l'église. Après le dégrèvement des subventions, le montant du reste à charge pour la commune (23 450€ HT) interpelle les conseillers. Le Conseil décide une nouvelle fois d'ajourner sa décision car les informations complémentaires demandées au SyDEV ne sont pas parvenues.

Effacement des réseaux

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique, le SyDEV met en place un financement pour inciter les communes à réaliser l'effacement des réseaux. A Bazoges, une partie de la rue Clemenceau et de la rue des Fontenelles seraient éligibles. Ces opérations potentielles laisseraient à charge de la commune un montant de 150 700€ TTC. Le Conseil décide de candidater à la réalisation de l'étude de cet avant-projet, étant entendu que cette délibération n'engage pas la commune à réaliser ces travaux.

Vente patrimoine communale

Le conseil refuse l'offre de la société SAFTI, 51 000€, pour racheter un ensemble de bâtiments situés impasse de l'ancienne Mairie. Une contre offre sera adressée à la société.

Eglise

Suite à l'aggravation de son usure, la cloche n°4 sera mise à l'arrêt le 20 septembre. Des devis pour envisager les réparations sont engagés.

Ecole Ste Marie

L'école a entrepris des travaux, que la Mairie soutient, pour embellir son visuel. Néanmoins pour des raisons administratives et sécuritaires, ces travaux sont suspendus.

Tourisme-communication-vie associative

Dossiers de subventions 2020

Après examen des demandes déposées dans les délais, les associations APES, UNC, EMAPOLI, la société de Chasse et les Amis du Donjon perçoivent

une subvention de fonctionnement de 100€. 150€ sont accordés à l'UNC pour le fleurissement des monuments aux Morts et 500€ à l'ACAB pour le feu d'artifice de 2019.

Bulletin communal 2021

Le conseil autorise Mr le Maire à lancer les démarches d'appel d'offre pour la réalisation et l'impression du bulletin communal. Un élu a voté contre.

Urbanisme-Environnement

Abatage d'arbres et replantation de haies

Les peupliers bordant le Loing à Siclon doivent être abattus pour des raisons de sécurité. La commune confie les opérations d'abatage, de broyage et de valorisation du bois aux sociétés VADEFI et Bois Energie Nature. En final 6 700€ reviendront à la commune.

Le Conseil valide par ailleurs la demande de subventions auprès de Vendée Eau pour la plantation de haies bocagères, en remplacement des peupliers. La commune est conseillée par le CPIE pour cet aménagement. L'association de VTT communale est consultée pour envisager un usage partagée de cet espace.

Ville et village étoilés

Le Conseil valide son adhésion à l'association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes (ANPCEN) et approuve la chartre élaborée par la commission environnement.

Broyage des déchets verts

La commune proposera aux bazogéais une collecte pour broyage de leurs déchets de branchage en les déposant le samedi 7 novembre matin sur le site de la commune dédié aux espaces verts. Des conseillers réceptionneront vos déchets verts et ils seront broyés en semaine par les agents municipaux. Si vous le souhaitez, vous pourrez récupérer des broyats ultérieurement

Affaires scolaires

Rentrée scolaire

Les deux écoles maintiennent leurs 3 classes avec respectivement 59 élèves pour l'école Paul Henri Tisseau et 52 pour l'école Ste Marie. Méline Brusseau est la nouvelle ATSEM et Laëticia Guénée a

été recrutée comme agent polyvalent à la cantine pour accompagner Line Carré, de retour après une disponibilité.

Le prix du repas à la cantine n'a pas augmenté. Un point sera fait fin 2020 pour évaluer sa pertinence.

C/r commissions

1/ Commission Vie Citoyenne

3 dispositifs ont été retenus et seront prochainement proposés au Conseil pour mise en place. Il s'agit du "Donnant-Donnant", du Conseil municipal des Jeunes et de la consultation citoyenne sur des projets spécifiques.

Le Conseil municipal des Jeunes entre dans sa dernière phase de réflexion. Stéphanie Arrouet, la référente, accompagnée d'un adjoint va proposer aux deux écoles une réunion d'informations. Les deux autres sujets seront présentés ultérieurement. Les comptes rendus de la commission seront bientôt mis en ligne sur le site internet de la commune.

Si vous souhaitez participer à la commission Vie citoyenne, contactez Jean-Luc Dothée: jean-luc.dothee@bazoges-en-pareds.fr

2/ Commission Environnement-Cimetière

Un avant-projet d'aménagement-embellissement des cimetières a été présenté suite à la rencontre avec Emmanuel Jarny du CPIE qui a réalisé un diagnostic sur le cimetière du bourg en 2019. Nous rentrons dans une phase de consultation technique et de chiffrage avant de revenir vers la population pour consultation.

Divers

Salle des 3 Rives

La salle sera fermée du 15 décembre 2020 au 15 décembre 2021 pour les travaux de rénovation. Seule l'activité liée à la cantine est maintenue ainsi que le conseil municipal délocalisé.

Opération Joséphine 2020

La commune s'associe à La Joséphine 2020, course 100% féminine contre le cancer du sein, en étant point relais et en proposant deux circuits de marche de 5km qui seront balisés du 1er au 11 octobre à partir de la place de la salle des 3 Rives. Un point retrait pour les tee-shirts des personnes inscrites sera effectif, Mme Fabienne Caillaud sera votre

interlocutrice pour récupérer les dossards: fabienne.caillaud@bazoges-en-pareds.fr ou 06 17 59 17 00.

Epicerie

L'épicerie sera fermée du 12 au 25 octobre pour la réalisation de travaux. Par la suite l'épicerie passera aux horaires d'hiver: mardi au samedi de 7h30 à 13h00 et de 15h30 à 19h00 et le dimanche de 7h30 à 12h30.

Opticien

Une opticienne est désormais installée dans les locaux de la pharmacie. Alicia Raffin reçoit tous les jours sauf le mercredi.

ENEDIS

Une coupure de courant aura lieu le 10 octobre de 10h00 à 15h00 à Belouze et à la Joulinière.

UDAF

L'union départementale des associations familiales est à l'écoute des personnes qui rencontrent des problèmes personnels, familiaux, conjugaux ou de violence: 02 51 44 37 02; www.udaf85.fr ou conseilconjugalfamilial@udaf85.fr

Apiculture

Qu'ils soient amateurs ou professionnels, les apiculteurs doivent déclarer leur activité en utilisant le CERFA n°13995 ou par internet via le lien: mes.demarches.agriculture.gouv.fr

Dates des prochaines commissions

Environnement, développement durable et cimetière: 7 octobre et 3 novembre à 20h00, salle des assos sous la Mairie.

Embellissement et entretien: 19 octobre à 20h00, salle des assos.

Tourisme: 31 octobre à 14h30, salle des 3 Rives.

Affaires scolaires: 5 novembre à 20h30, salle des assos.

Vie citoyenne: 16 novembre à 20h00, salle des assos.

Etaient présents le 11 septembre: Philippe Richier, Denis Giacomazzi, Isabelle Pasquier, Jean-Luc Dothée, Fabienne Caillaud, Stéphanie Arrouet, Annie Buffeteau, Johann Ducept, Eric Frouin, Romain Busque, Katia Lmouden, Daniel Lièvre, Christia Marsaud.

Excusés: Claire-Héloïse Niogret et Adeline Gaboriau.

La prochaine réunion du Conseil est fixée au vendredi 23 octobre 2020, 20h00 salle des 3 Rives, public limité à 10 personnes.

Rappel

Quelques rappels pour cultiver le bien vivre ensemble et de mettre un terme à certaines incivilités.

- Le stationnement sur les trottoirs est interdit, la commune dispose de plusieurs parkings.
- Le dépôt sauvage de poubelles est un délit. Le ramassage de 50 sacs dernièrement a permis de retrouver les coordonnées des contrevenants. Des poursuites sont engagées.
- Le nombre de chiens errants dans le centre bourg augmente anormalement. La fourrière sera requise si la tendance perdure.
- Les particuliers ont la charge de l'élagage des arbres et de l'entretien des haies bocagères plantés sur leurs parcelles.

19 & 20 Septembre 2020

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE
Donjon de Bazoges en Pareds

Samedi 10h -19h
Visites libres ou guidées
Visites guidées du donjon : 15h, 16h, 17h et 18h
Visites guidées du jardin : 16h, 17h et 18h

Dimanche 10h -19h
Visites guidées du donjon : 15h, 16h, 17h et 18h
Visites libres ou guidées du Jardin : 15h, 16h, 17h et 18h
Découverte de la forge et du fournil animés par des bénévoles : de 11h à 18h

Tarif
Donjon : 20 / Jardin et musée : gratuit
-18 ans : gratuit

Plus d'infos :
02 51 51 23 10 / donjon@bazoges-en-pareds.fr
www.bazoges-en-pareds.fr
www.journeesdupatrimoine.fr

Commune de Bazoges-en-Pareds

Au Cœur du bocage

Journées Européennes du Patrimoine



Rejoignez-nous sur
facebook